

COMMUNIQUÉ SYCABEL

Paris - 23 juin 2026

Électrification des usages : *Le Sycabel confirme la capacité industrielle de la filière câble*

Réunie en assemblée générale ce 18 juin, la filière française des câbles électriques, de communication et des accessoires de raccordement a présenté ses trois axes majeurs pour 2026 : poursuivre le déploiement des câbles à réaction au feu améliorée dans la construction, défendre la résilience des réseaux télécoms fibres optiques et fournir les câbles pour mettre en place le plan d'électrification. A cette occasion, il a réaffirmé sa capacité industrielle et sa disponibilité immédiate pour répondre aux besoins liés à l'électrification des usages annoncée.

Le Sycabel rassemble plus de 90 % de l'industrie française du secteur, avec 20 membres représentant un chiffre d'affaires global de 3,8 milliards d'euros en 2025, 7 000 emplois et 60 sites répartis sur le territoire. Le 26 mai dernier, l'organisation professionnelle a signé le Pacte des réseaux pour électrifier la France, en tant que membre de « l'équipe France de l'électrification » formée par le Président de la République.

Une visibilité pour investir et produire

Pour la profession, ce pacte, associé aux annonces de projets de développement de datacenters, de centres de calcul et d'IA sur le sol français lors du dernier sommet Choose France début juin, donne à la filière la trajectoire claire qu'elle attendait, aussi bien pour les câbles d'énergie que ceux des télécoms.

Cette dernière aide les fabricants du secteur à planifier leurs besoins de production et à confirmer leurs niveaux d'investissement. Ils annoncent ainsi être en mesure de :

Produire les liaisons nécessaires au réseau électrique de transport et de distribution **pour environ 45.000 km à horizon 2027/2030**

Investir environ 200 M d'ici la fin de l'année dans les lignes de production en France.

92 % de ces investissements relèvent des besoins liés au secteur de l'énergie, le reste des communications et réseaux. La progression des projets d'investissement est remarquable : +37 % par rapport à l'an dernier et +217 % vs 2024.

Alors que l'année 2025 s'était achevée sur une baisse de 3,7 % du marché France et export, hors câbles sous-marins, avec des activités très contrastées, cette nouvelle dynamique pourrait inverser la tendance dès 2026, sous réserve des incertitudes liées au contexte géopolitique et de leurs conséquences économiques, comme la hausse du coût des matières et les retards de livraison.

Feuille de route 2026

Cette embellie conforte le Sycabel dans les axes stratégiques déjà définis. En 2026, le syndicat poursuivra ses efforts autour des priorités suivantes :

- **Transition numérique**, avec notamment la poursuite de la lutte contre les câbles non conformes utilisés pour le raccordement clients, des actions en faveur d'une maintenance effective des réseaux FttH, afin d'en améliorer la résilience, ainsi qu'un suivi des nouveaux marchés et technologies, dont l'IA et les datacenters.
- **Transition énergétique**, avec une participation active au sein de la FIERE, une implication dans le dispositif « écoles des réseaux pour la transition énergétique » et des travaux sur différentes normes, notamment autour du câble photovoltaïque.
- **Amélioration des performances des produits dans le domaine de la sécurité incendie**, en particulier à travers l'appui apporté à la filière dans le déploiement de l'arrêt ERP et IGH, ainsi que les travaux de normalisation autour des câbles moyenne tension XP C33 - 227 à performance au feu améliorée.
- **Poursuite des travaux au sein du CSF Infrastructures numériques**, notamment en vue du renouvellement du contrat de filière d'ici quelques semaines, et en tant que copilote du GT résilience et souveraineté avec INFRANUM.
- **Vigilance constante quant aux évolutions réglementaires** : travaux sur le MACF (CBAM), projets d'évolution des REP PMCB et Emballages Professionnels, et dispositions visant certaines substances, dont les PFAS...
- **Travaux techniques** liés à la révision de différentes normes.

Nouveau Bureau et Délégué général

Pleinement mobilisé autour de cette feuille de route, le Sycabel a procédé, lors de son assemblée générale, à l'élection de son Bureau, en

renouvelant le mandat du Président **Franck BARON** (PRYSMIAN).

A ses côtés, figurent le Vice-président **Frédéric BRIAND** (ACOME), le Trésorier **Jules BAILLET** (NEXANS), et les membres Alain BERTAINA (PRYSMIAN), Marc CHAMBON (AGILINK CABLES), Vincent DESSALE (NEXANS), Laurent DORE (LYNXEO AEROSPACE & HEALTHCARE), Philippe FLAMENT (DRAKA FILECA), Cédric LAUNOIS (PRYSMIAN), David LIER (NEXANS), Jean-Marc RETY (LYNXEO France), Patrick SANCHEZ (PRYSMIAN), Pierre SANVOISIN (OMERIN).

Francis Rouet, entré au Syndicat en 2017 et Délégué général adjoint depuis 2023, devient Délégué général. Il succède à Philippe Armand, qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 40 ans d'activité au sein de la profession.

Par ailleurs, Pascal Pedrinelli, ingénieur INSA doté d'une solide expérience de direction de sites industriels et de direction technique dans le domaine de la construction électrique, rejoint le syndicat en tant que Responsable des activités énergie et développement durable. Il succède à Francis Rouet à ce poste.

Photo (HD à télécharger en bas de ce mail) : adhérents, équipe et membres du bureau lors de l'AG.



À propos du SYCABEL : Le SYCABEL est l'organisation professionnelle des fabricants de câbles électriques, de communication et d'accessoires de raccordement. Il regroupe 20 entreprises – PME, ETI et groupes mondiaux – représentant en 2025, 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 53 % à l'export, et employant 7.000 salariés sur 60 sites. Le syndicat exerce son expertise dans les domaines des infrastructures énergétiques, du bâtiment, de l'industrie et des télécommunications. Acteur engagé dans les transitions énergétique et numérique, il assure la représentation de la profession auprès des pouvoirs publics, pilote la normalisation sectorielle, publie des indicateurs de référence et mène des actions collectives pour renforcer l'innovation et la compétitivité. Le SYCABEL surveille les évolutions du marché et du cadre réglementaire, analyse les coûts et répond aux enjeux sociétaux par des solutions techniques partagées, consolidant ainsi la place stratégique de la filière câble en France.
